

FORMULAIRE « PLAN DE DÉPLACEMENTS »

Applicable aux demandes de cartes de dérogation
« Entreprises et indépendants »

1. DONNÉES GÉNÉRALES

Nom de l'entreprise	
Numéro d'entreprise	
Type d'entreprise	<input type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> ASBL <input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/> Indépendante <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :
Adresse du siège social	
Adresse de l'unité d'établissement concernée par la demande de carte de dérogation (si différente du siège social)	
Demandeur de la carte de stationnement	Nom : Prénom : Fonction : E-mail : Tél.:

- Le site / le bâtiment est-il occupé par plusieurs entreprises ? OUI NON
- Le site / le bâtiment est-il occupé par plusieurs de vos unités d'établissement ? OUI NON
- Y a-t-il d'autres sites / bâtiments occupés par votre entreprise dans la commune ? OUI NON

2. EFFECTIF

➤ Quel est le nombre de personnes employées par l'entreprise ?

Nombre total de travailleurs	
Nombre de travailleurs prestant un horaire de jour	
Nombre de travailleurs prestant un horaire de nuit	
Nombre de travailleurs prestant un horaire irrégulier	

➤ Encouragez-vous le télétravail ? : Oui Non Sans objet

3. MOBILITÉ DU PERSONNEL

➤ Quel mode de déplacement principal les membres du personnel utilisent-ils habituellement pour rejoindre leur lieu de travail ? (mode de déplacement principal = plus grande distance parcourue)

MODE	PART DU PERSONNEL (%)
A pied	
A vélo	
En transports publics (train – tram – bus - métro)	
En cyclomoteur ou moto	
En voiture privée	
En voiture de société	
En covoiturage (en tant que passager)	
Autres :	

➤ Quelles est la provenance des membres du personnel ?

Provenance	Part du personnel (%)
Commune d'implantation du siège ou de l'unité d'établissement (suivant le cas)	
Région de Bruxelles Capitale (hors commune d'établissement)	
Extérieur de la Région de Bruxelles Capitale	

➤ Quelle part du personnel effectue des **déplacements professionnels (livraisons, visites clients...)** et par quel moyen principal ?

Mode	Part du personnel (%)
A pied	
A vélo	
En transports publics (train – tram – bus - métro)	
En cyclomoteur ou moto	
En voiture personnelle	
En voiture de service	
En covoiturage (en tant que passager)	
Autres :	

➤ Quelles sont les caractéristiques des véhicules utilisés pour vos déplacements professionnels ?

Mode	Part du personnel (%)
Nombre de voitures	Essence : Diesel : Electrique : Hybride :
Nombre de Camion ou camionnettes	Essence : Diesel : Electrique : Hybride :
Autres (précisez)	Essence : Diesel : Electrique : Hybride :

4. POLITIQUE DE MOBILITÉ DE L'ENTREPRISE

➤ Comment évaluez-vous l'accessibilité de l'entreprise par les différents modes de déplacement ?

A pied	
➤ Qualité des trottoirs, de l'éclairage, présence de passages pour piétons...	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
En vélo	
➤ Infrastructure, sécurité...	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Accueil sur site	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
En transports publics	
➤ Desserte	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Fréquence (adaptation aux horaires de travail)	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Proximité et localisation des arrêts	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
En voiture	
➤ Facilité d'accès	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Disponibilité du stationnement	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	

➤ Des mesures sont-elles prises en faveur des modes de déplacement alternatifs au véhicule motorisé individuel ?

A pied	
➤ Prime piéton, avantage pour les personnes résidents à proximité...	OUI – NON Précisez :
En vélo	
➤ Parking vélo sur le site de l'entreprise	OUI – NON Nombre d'emplacements :
➤ Prime vélo	OUI – NON
➤ Formations à la conduite du vélo pour les élèves et/ou le personnel	OUI – NON
➤ Actions de sensibilisation (semaine de la mobilité, distribution d'éclairage...)	OUI – NON Précisez :
En transports publics	
➤ Remboursement des abonnements (STIB, TEC, De Lijn, SNCB)	OUI – NON – PARTIEL
Autres (communication sur l'accessibilité de l'entreprise, covoiturage, bus d'entreprise...)	
Précisez :	

5. POLITIQUE DE STATIONNEMENT

Des places de stationnement sont-elles aménagées sur le site de l'entreprise, à disposition du personnel ?

OUI – NON Si oui, nombre de places :

Vous souhaitez aller plus loin dans la gestion de la mobilité au sein de votre entreprise, et encourager une mobilité en phase avec les enjeux actuels ?

Savez-vous que des outils existent à destination des entreprises, développés dans le cadre des **Plans de Déplacements d'Entreprise**, notamment des formations pour le personnel.

Renseignements auprès de **Bruxelles Environnement** :

<https://environnement.brussels/thematiques/mobilite/les-plans-de-deplacements/plan-de>

<https://environnement.brussels/thematiques/mobilite/les-plans-de-deplacements/plan-de-deplacements-entreprise>

Je certifie que toutes les données indiquées dans ce formulaire sont conformes à la réalité.

Date :

Nom et signature :

Contact

parking.brussels Agence régionale bruxelloise du stationnement Service clientèle

Envoi et dépôt – Siège de l'Agence

Rue de l'Hôpital, 31 à 1000

Bruxelles Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00 | Ouverture sur rendez-vous du lundi au jeudi de 14h à 17h



0800 35 678 (gratuit | lundi – vendredi : 8h30-13h, 14h-16h30)



info@parking.brussels